



# FRÉQUEL FONTARABIE

PARIS 20<sup>E</sup>

RÉNOVATION EXEMPLAIRE

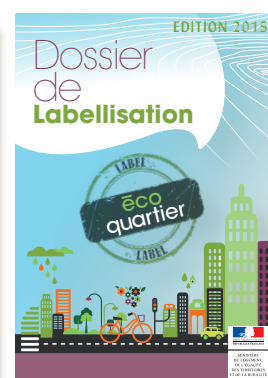
D'UN QUARTIER

# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE SUR LES ÉCO-QUARTIERS ET LE LABEL ÉCOQUARTIER

*Piloté par le Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR), le club ÉcoQuartier est constitué dès 2008. Il rassemble toutes les collectivités qui se sont déclarées volontaires dans des démarches de performance pour l'aménagement urbain durable, lors des appels à projets de 2009 et 2011.*

La démarche ÉcoQuartier s'appuie sur :

- L'engagement de la collectivité avec la signature de la charte ÉcoQuartier ;
- La labellisation ÉcoQuartier pour les projets ayant atteint au moins 50 % de réalisation avec l'appui du référentiel ÉcoQuartier national ;
- Le suivi du processus de labellisation jusqu'à la livraison et au-delà.



Le référentiel ÉcoQuartier s'appuie sur 4 dimensions et 20 engagements :

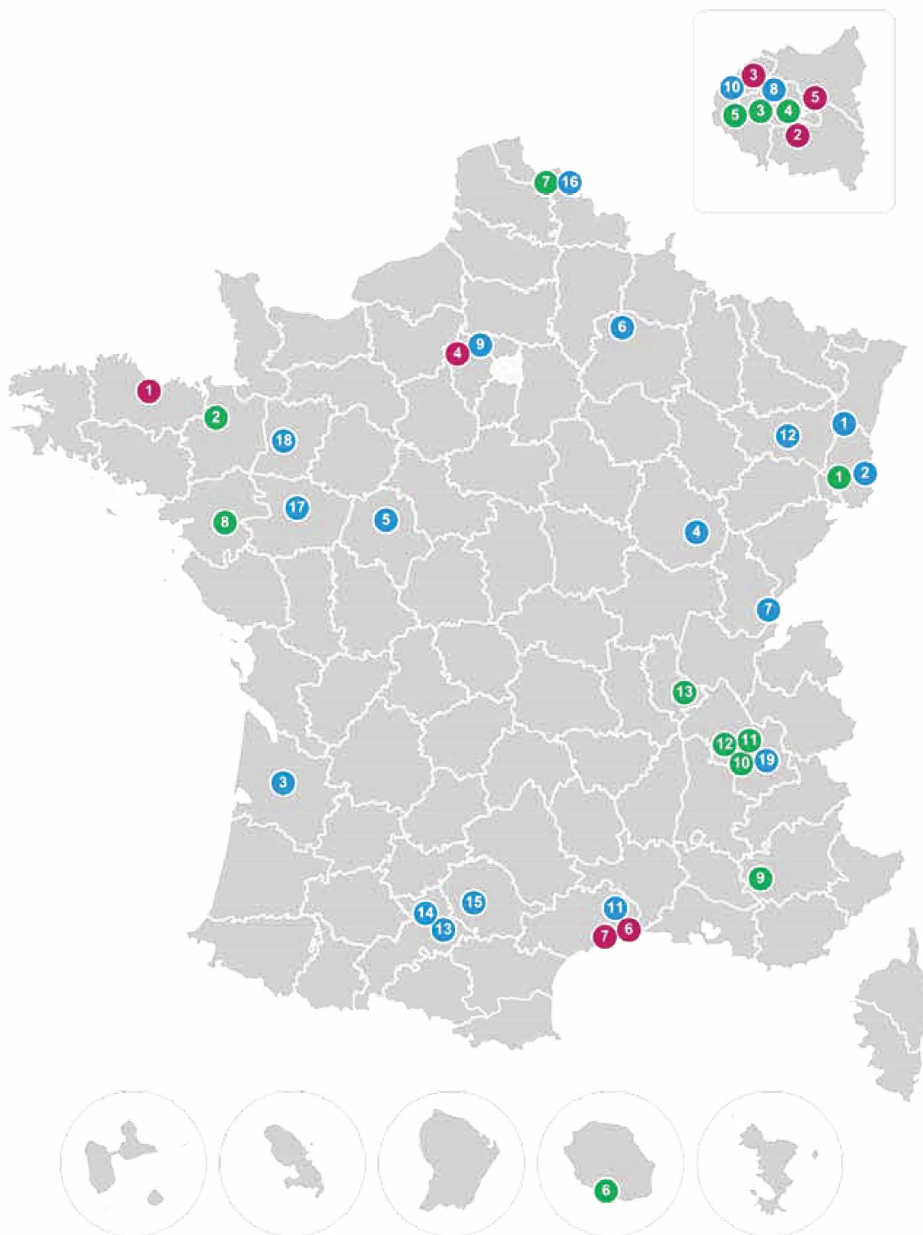
Démarche et processus : faire du projet autrement	Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien	Développement territorial : dynamiser le territoire	Préservation des ressources et adaptation changement climatique : répondre à l'urgence climatique et environnementale
1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2 Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7 Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8 Assurer un cadre de vie sain et sûr	13 Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9 Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14 Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5 Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10 Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15 Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



39 projets labellisés en 2015  
et près de 100 Éco-quartiers engagés  
dans la labellisation



## LES ÉCO-QUARTIERS LABELLISÉS DEPUIS 2013



### LAURÉATS 2015

- 1 - Saint-Brieuc (Quartier de l'Europe)
- 2 - Ivry-sur-Seine, Grand Paris Aménagement (ZAC du Plateau)
- 3 - Levallois-Perret (Quartier Eiffel)
- 4 - Mantes-la-Jolie, Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (Quartier du Val Fourré)
- 5 - Montreuil (Bel Air - Grands Pêcheurs)
- 6 - Montpellier (Les Grisettes)
- 7 - Montpellier (Parc Marianne)

### LAURÉATS 2014

- 1 - Sainte Croix aux Mines (Les Coccinelles)
- 2 - Mulhouse (Lefebvre)
- 3 - Bordeaux, Communauté urbaine de Bordeaux (Ginko - Berges du Lac)
- 4 - Longvic (Les rives du Bief)
- 5 - Tours (Éco-quartier de Monconseil)
- 6 - Reims (Éco-quartier Croix Rouge Pays de France)
- 7 - Morez (Villedieu Le puits)
- 8 - **Paris (Boucicaut)**
- 9 - Les Mureaux (Programme de rénovation urbaine des Mureaux)
- 10 - Nanterre, Établissement public La Défense Seine-Arche (Hoche)
- 11 - Prades le Lez (Projet Horizons : Viala Est)
- 12 - Les Forges (La ferme forgeronne)
- 13 - Balma, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Vidaillan)
- 14 - Blagnac, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Andromède)
- 15 - Graulhet (Éco-quartier les Résidences du Parc)
- 16 - Mons-en-Barœul (Le Nouveau Mons)
- 17 - Angers (ZAC Desjardins)
- 18 - Changé (La Barberie)
- 19 - Grenoble (Blanche-Monier)

### LAURÉATS 2013

- 1 - Mulhouse (Wolf-Wagner)
- 2 - Hédé-Bazouges (Les Courtils)
- 3 - **Paris (Fréquel-Fontarbie)**
- 4 - **Paris (ZAC Claude Bernard)**
- 5 - Boulogne-Billancourt (Le Trapèze)
- 6 - Saint-Pierre (La Ravine Blanche)
- 7 - Lille (Les Rives de la Haute-Deûle)
- 8 - La Chapelle-sur-Erdre (Quartier des Perrières)
- 9 - Forcalquier (Éco-quartier historique)
- 10 - Grenoble (ZAC de Bonne)
- 11 - Grenoble (Bouchayer-Viallet)
- 12 - La Rivière (Cœur de Bourg)
- 13 - Lyon (La Duchère)

# CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉCO-QUARTIER

## CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le projet de renouvellement urbain Fréquel Fontarabie se situe dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, sur un site d'une superficie d'environ un hectare dans un tissu de type faubourien. Ce tissu, construit sans plan d'ensemble et caractérisé par une typologie de bâtiments très contrastée, était marqué par les percées laissées par les démolitions successives de constructions délabrées et de grands espaces en friche en cœur d'îlot.

Le lotissement Fréquel représente ainsi la dernière étape du processus de résorption de l'habitat insalubre lancée sur une grande partie du quartier de la Réunion.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

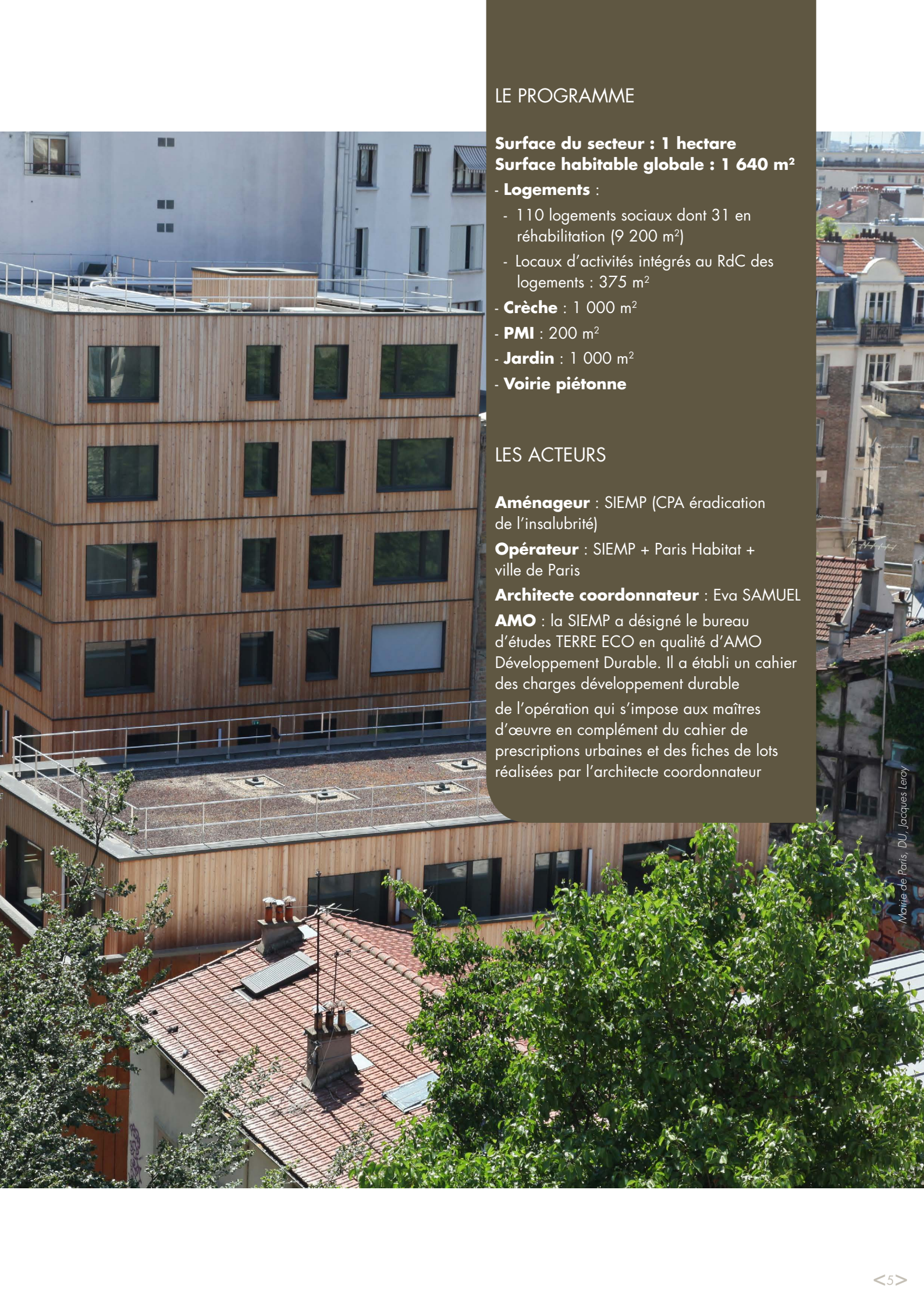
L'approche urbanistique se devait d'appliquer une nouvelle dynamique de développement urbain en recréant la ville sur elle-même : conforter les caractéristiques du bâti, et recréer un lieu de vie chaleureux en organisant les formes urbaines autour d'espaces publics structurants : un jardin et une placette, avec création de voies piétonnes.

Sur le volet développement durable de l'opération, la ville de Paris a souhaité que cette opération soit exemplaire en matière de gestion de l'énergie, devenant l'opération pilote en termes de rénovation thermique du Plan Climat.



Eva Samuel





## LE PROGRAMME

**Surface du secteur : 1 hectare**  
**Surface habitable globale : 1 640 m<sup>2</sup>**

**- Logements :**

- 110 logements sociaux dont 31 en réhabilitation (9 200 m<sup>2</sup>)
- Locaux d'activités intégrés au RdC des logements : 375 m<sup>2</sup>

**- Crèche : 1 000 m<sup>2</sup>**

**- PMI : 200 m<sup>2</sup>**

**- Jardin : 1 000 m<sup>2</sup>**

**- Voirie piétonne**

## LES ACTEURS

**Aménageur :** SIEMP (CPA éradication de l'insalubrité)

**Opérateur :** SIEMP + Paris Habitat + ville de Paris

**Architecte coordonnateur :** Eva SAMUEL

**AMO :** la SIEMP a désigné le bureau d'études TERRE ECO en qualité d'AMO Développement Durable. Il a établi un cahier des charges développement durable de l'opération qui s'impose aux maîtres d'œuvre en complément du cahier de prescriptions urbaines et des fiches de lots réalisées par l'architecte coordonnateur

# DÉMARCHE D'ÉVALUATION

*La Campagne-test engagée par le Ministère, en partenariat avec le CSTB et le CEREMA, doit permettre d'évaluer les éco-quartiers labellisés en 2013 et 2014 sur trois engagements de la Charte ÉcoQuartier :*

## ENGAGEMENT 17 « ÉNERGIE » (8 indicateurs)

- Sobriété et efficacité énergétique
- Développement des filières de production ENR
- Gestion de l'énergie

## ENGAGEMENT 18 « DÉCHETS » (10 indicateurs)

- Prévention des déchets
- Consolidation et développement des filières de valorisation par l'éco-quartier
- Incidence de la gestion des déchets sur la qualité urbaine et le fonctionnement de l'éco-quartier

## ENGAGEMENT 19 « EAU » (9 indicateurs)

- Intégration de l'eau dans l'aménagement et le fonctionnement de l'éco-quartier
- Maîtrise des pollutions liées au ruissellement
- Sobriété et valorisation de la ressource en eau
- Maîtrise de l'imperméabilisation, des débits d'eau pluviale et du ruissellement





## NOMBRE D'INDICATEURS ÉVALUÉS

19  
sur 27

La méthode d'évaluation nationale des éco-quartiers s'appuie sur une plate-forme collaborative (CEQ\*), qui aide à caractériser les performances réelles des éco-quartiers en phase de vie.

Elle repose sur deux étapes :

- **La phase de préparation**, qui vise à définir les caractéristiques du quartier et les acteurs engagés pour préparer la collecte des données ;
- **La phase d'acquisition**, qui consiste à collecter les données en réponse aux indicateurs et à interpréter les résultats obtenus.

La campagne-test d'évaluation s'étend sur une durée d'un an entre 2015 et 2016. Elle permet de s'interroger sur le processus de constitution, de collecte et d'analyse des données suivant une méthode et des périmètres à affiner.

*\*Campagne d'évaluation des éco-quartiers*

# RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « ÉNERGIE »

## POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME D'ÉNERGIE

L'opération a fait l'objet d'expérimentations pilotes en terme de rénovation thermique pour le Plan Climat de la ville de Paris.

- **Bâtiments très faiblement consommateurs en énergie** : objectif 50 kWh/m<sup>2</sup>/an pour le **bâti neuf** (exigence Plan Climat), 65 kWh/m<sup>2</sup>/an pour le **bâti ancien** (exigence BBC).
- **L'opération favorise le recours aux énergies renouvelables** : couverture de 40 à 50 % des besoins énergétiques résidentiels par les ENR ; recours à un puits francilien, chauffage au gaz, panneaux solaires photovoltaïques, capteurs thermiques pour l'ECS, ventilation double-flux.
- **Sur le plan technique** : isolation par l'extérieur de la majorité des bâtiments (enveloppe de 25 à 35 cm d'épaisseur), vitrage et menuiseries extérieures à isolation renforcée, maximisation des apports solaires dans les logements par un travail sur les orientations.

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

Les résultats de l'évaluation par indicateur :

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
17_1 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS						
						85 %
17_2 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC						
						100 %
17_3 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE LIÉE AUX ESPACES PUBLICS						
						ND
17_4 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE LIÉE AUX SERVICES URBAINS						
						ND
17_5 PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE SUR L'ÉCO-QUARTIER						
						100 %
17_6 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE SUR L'ÉCO-QUARTIER						
						ND
17_7 PART DE CHALEUR RENOUVELABLE CONSOMMÉE PROVENANT DE L'ÉCO-QUARTIER						
						85 %
17_8 BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCO-QUARTIER						
						85 %



## BÂTIMENTS

Consommation totale :

**884 248,5 kWh<sub>ep</sub>\*\*/an** (données réelles)  
**84,12 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Consommations détaillées :

- Logements (chauffage) :  
**668 387 kWh<sub>ep</sub>\*/an** (données réelles, chauffage)  
**99,6 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

dt Bâtiment passif :  
**65 000 kWh<sub>ep</sub>/an** (données réelles, chauffage)  
**42,6 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

- Équipements publics :  
**138 560 kWh<sub>ep</sub>/an** (données réelles, chauffage et électricité)  
**109 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

- Références Paris 2007 :  
Neuf : **50 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**  
Rénovation : **80 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Indicateur **Performant**

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Consommation énergétique :

**10 000 kWh<sub>ep</sub>/an** (données réelles)  
**33,3 kWh<sub>ep</sub>/éq.hab/an**  
**10 000 kWh<sub>ep</sub>/ha/an**

Indicateur **Sans objet** (données ne correspondant pas au périmètre de l'éco-quartier)

## ESPACES PUBLICS

Consommation énergétique des espaces publics : **Non applicable**

Consommation énergétique des services urbains : **Non applicable**

## ÉQUIPEMENTS ENR

Production de chaleur renouvelable :  
**46 883,4 kWh<sub>ep</sub>/an** (estimation)  
**8,8 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Indicateur **Sans objet** (estimation)

Production d'électricité renouvelable : **Pas d'objet d'étude**  
Indicateur **Sans objet**

Quantité de chaleur renouvelable consommée :  
**46 883,4 kWh<sub>ep</sub>/an** (estimation)  
**8,8 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Part de chaleur renouvelable consommée provenant de l'éco-quartier :  
**46 883,4 kWh<sub>ep</sub>/an**  
**100 %** (données réelles et estimation)

Indicateur **Base**

## BILAN ÉNERGÉTIQUE

Bilan énergétique global :  
**760 113,6 kWh<sub>ep</sub>/an** (données réelles et estimation)  
**59,8 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Bilan de chaleur renouvelable (échanges avec le reste du territoire) :  
**0 kWh<sub>ep</sub>/an** (données réelles)  
**0 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Indicateur **Sans objet**

\*kWh<sub>ep</sub> : kWh énergie finale

\*\*kWh<sub>ep</sub> : kWh énergie primaire

# RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « DÉCHETS »

## POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME DE DÉCHETS

Mise en place d'une charte chantier propre. Les déchets de démolition sont pré-triés sur le site pour les inertes, le bois et le métal notamment, les autres déchets sont évacués vers une plateforme de tri extérieure avant envoi aux filières de recyclage pour tout ce qui peut l'être.

**Des mesures sont prises pour réduire la production de déchets en phase de gestion :** chaque local poubelle se trouve doté de bacs pour permettre le tri sélectif (déchets ménagers, déchets recyclables et verre).

Les résultats de l'évaluation par indicateur :

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
18_1 POTENTIEL DE PRÉVENTION						
						100 %
18_2 QUANTITÉ DE BIODÉCHETS GÉRÉS EN PROXIMITÉ						
						ND
18_3 QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉUTILISÉS						
						ND
18_4 QUANTITÉ DE MATÉRIAUX RÉEMPLOYÉS						
						ND
18_5 QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS						
						100 %
18_6 PART DES DÉCHETS TRIÉS À LA SOURCE						
						100 %
18_7 QUALITÉ DU TRI						
						100 %
18_8 GISEMENT POUR DES NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION						
						ND
18_9 QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET CONDITIONS D'USAGE DES ÉQUIPEMENTS DE STOCKAGE ET DE PRÉCOLLECTE DES DÉCHETS						
						100 %
18_10 SATISFACTION ET PRATIQUES RELATIVES AUX DÉCHETS						
						100 %

6/10  
indicateurs

## ZOOM SUR LES RÉSULTATS

### DÉCHETS COLLECTÉS

Quantité totale de déchets collectés :

**91,6 tonnes/an** (estimation à l'arrondissement)

**305,2 kg/éq.hab/an**

Référence Paris 2015 (déchets ménagers, y compris encombrants) :

**1 100 000 tonnes/an**

**485 kg/hab/an**

Indicateur **Base**

### BIODÉCHETS

Quantité totale de biodéchets gérés en proximité :

**Pas d'objet d'étude**

Indicateur **Sans objet**

### TRI DES DÉCHETS

Part des déchets triés à la source :

**12,1 %** (estimation)

Référence Paris 2015 : **17 %**

Indicateur **Base**

Part des déchets recyclables contenus dans la poubelle de collecte séparée :

**28,5 kg/éq.hab/an** (estimation à l'échelle parisienne)

**80,8 %** (de la part totale du bac jaune)

Indicateur **Sans objet**

Gisement pour de nouvelles filières de valorisation :

**Non applicable**

### PRÉVENTION ET VALORISATION

Part des déchets ménagers qui auraient pu faire l'objet d'une prévention :

**291,6 kg/éq.hab/an** (estimation à l'échelle parisienne)

**70 %** (de la part totale du bac vert)

Indicateur **Sans objet**

Quantité totale de déchets réutilisés : **Non applicable**

Quantité totale de matériaux réemployés : **Non applicable**

### INCIDENCE DE LA GESTION DES DÉCHETS SUR LA QUALITÉ URBAINE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER

Qualité urbaine et paysagère, et conditions d'usage des équipements :

Indicateur **Très performant** (données réelles et échantillonnées)

Satisfaction et pratiques relatives aux déchets :

Indicateur **Performant** (données réelles)

Rq : Données issues des entretiens avec les gardiens, des visites sur sites et des questionnaires habitants



# RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « EAU »



## POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME D'EAU

Une gestion économe de l'eau dans les bâtiments : mise en place d'équipements hydro-économiques dans tous les logements.

Limitier l'imperméabilisation des sols.

Infiltration directe des eaux de pluie : une noue paysagère a été mise en place sur toute la longueur du jardin planté d'environ 1000 m<sup>2</sup>, des espaces de pleine terre ont été aménagés au sein des logements et des surfaces de toitures végétalisées ont été mises en place.

Les résultats de l'évaluation  
par indicateur :

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
19_1 QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET CONDITIONS D'USAGE DES ESPACES LIÉS À L'EAU						100 %
19_2 SATISFACTION ET PRATIQUES RELATIVES AUX ESPACES LIÉS À L'EAU						100 %
19_3 EFFICACITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE DÉPOLLUTION						100 %
19_4 CONSOMMATION EN EAU DES BÂTIMENTS						85 %
19_5 CONSOMMATION EN EAU POUR LES ESPACES PUBLICS						100 %
19_6 TAUX D'UTILISATION DE SOURCES ALTERNATIVES À L'EAU POTABLE						100 %
19_7 PART DES BÂTIMENTS DE L'ÉCO-QUARTIER VALORISANT LES EAUX USÉES POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE						ND
19_8 TAUX D'IMPERMÉABILISATION						100 %
19_9 PART DE L'ÉCO-QUARTIER AYANT UNE GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE						100 %



## ZOOM SUR LES RÉSULTATS

### BÂTIMENTS

Consommation totale des bâtiments en eau potable :

**16 596 m<sup>3</sup>/an**

**41,5 m<sup>3</sup>/éq.hab/an** (données réelles)

- Logements :

**15 628 m<sup>3</sup>/an**

**44,7 m<sup>3</sup>/éq.hab/an** (données réelles)

- Équipements (NC PMI) :

**968 m<sup>3</sup>/an**

**13 m<sup>3</sup>/éq.hab/an** (données réelles)

Référence Paris 2015 :

**43,8 m<sup>3</sup>/éq.hab/an ou 120 l/hab/jour**

Indicateur **Base**

Consommation totale provenant de sources alternatives à l'eau potable : **Données non accessibles**

Taux d'utilisation de sources alternatives à l'eau potable : **Données non accessibles**

### MAÎTRISE DE L'IMPERMÉABILISATION

Taux d'imperméabilisation effectif : **72,14 %** (estimation)

Référence Paris 2015 : **environ 70 %**

Indicateur **Performant**

Part des parcelles ayant une gestion des eaux pluviales à la parcelle :

- Parcelles privées : **87,5 %** (données réelles)

- Parcelles publiques : **58 %** (données réelles)

Indicateur **Base**

### ESPACES PUBLICS

Consommation totale des espaces publics :

**Données non accessibles**

Consommation totale des espaces publics à partir d'alternatives à l'eau potable : **Données non accessibles**

### QUALITÉ D'INTÉGRATION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER

Qualité urbaine et paysagère, et conditions d'usage des espaces liés à l'eau :

Indicateur **Très performant** (données réelles et échantillonnées)


Satisfaction et pratiques relatives aux espaces liés à l'eau :

Indicateur **Base** (données réelles et échantillonnées)

### ÉQUIPEMENTS DE DÉPOLLUTION

Efficacité des équipements de dépollution :

Indicateur **Non atteint** (données réelles et estimées)



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS

pour mieux comprendre  
les usages  
et mesurer la satisfaction  
des habitants

## ZOOM SUR LES RÉSULTATS

### ESPACES PUBLICS

Aménagement du jardin en cœur d'îlot	<b>Plutôt satisfaisant</b>
--------------------------------------	----------------------------

### NATURE EN VILLE

Souhait de faire du jardinage à domicile ou sur le quartier	<b>Plus de 60 % des personnes interrogées</b>
---	---

### ÉNERGIE

Confort thermique du logement	<b>Satisfaisant</b>
-------------------------------	---------------------

### EAU

Efficacité des équipements hydro-économiques	<b>Plutôt satisfaisante</b>
--	-----------------------------

### DÉCHETS

Gestion des déchets dans le quartier	<b>Satisfaisante</b>
Intérêt pour la mise en place de composteur dans chaque immeuble	<b>Plus de 70 % des personnes interrogées</b>

# 3 ÉCO-QUARTIERS PARISIENS LABELLISÉS ET 1 ÉCO-QUARTIER ENGAGÉ DANS LA LABELLISATION



Avec la signature de la Charte nationale des éco-quartiers en 2014, Paris prolonge son engagement en faveur d'un aménagement durable du territoire.

Les acteurs engagés dans l'évaluation

